

# INFO BORT L'ETANG

## Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2020-03

### UNE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE INSTALLEE

Deux mois après le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, voici enfin pour moi l'occasion de vous dire, au nom de la nouvelle équipe municipale, MERCI pour votre confiance et votre soutien !

Ces élections se sont déroulées dans un contexte sanitaire difficile et inédit pour la plupart d'entre nous. Une situation compliquée marquée par l'incertitude, la perte de nos repères quotidiens, l'indécision, la prise d'informations plus ou moins fiables... Mesures préventives et confinement ont remplacé insouciance, liberté, et convivialité... Nous avons alors pu mesurer les avantages de l'habitat en milieu rural et les contraintes que pouvait présenter l'habitat en concentration urbaine ! Vivre un confinement en appartement en centre ville ou à la campagne....

Avec les beaux jours, la réouverture progressive des écoles et des commerces, la reprise des divers secteurs d'activité, nous espérons légitimement reprendre une vie plus normale..... Mais veillons plus que jamais, au quotidien, à préserver notre cadre de vie, notre qualité de vie !

C'est là toute l'ambition de notre équipe !

Récemment installée, elle a à cœur de vous écouter et dans la continuité des mandats précédents, mener avec vous des projets qui aideront à bien-vivre à BORT L'ETANG ; aussi, quand le contexte se fera plus favorable, nous irons à votre rencontre au sein des hameaux, pour collecter idées et suggestions.....

Enfin, je n'oublierai pas de remercier une nouvelle fois Michel MAZEYRAT pour toutes ces années passées au service de la commune et pour ces mois supplémentaires où il a dû jouer les prolongations ! MERCI à lui pour la qualité du passage de relai dans ce contexte compliqué.... !

Josy HUGUET

## **Réunion du Conseil Municipal du 25 MAI 2020**

### OBJET : ELECTION DU MAIRE

A obtenu : Mme HUGUET Josiane : 15 voix

Mme HUGUET Josiane ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée Maire.

### OBJET : CREATION DES POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal a décidé la création de trois postes d'adjoints au Maire.

### OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

#### ❖ Élection du Premier adjoint :

A obtenu : M. AMRANI Norbert : 15 voix

M. AMRANI Norbert, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est proclamé Premier adjoint.

❖ **Élection du Deuxième adjoint :**

A obtenu : Mme GRANOUILLET Danielle : 15 voix

Mme GRANOUILLET Danielle, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est proclamée Deuxième adjoint.

❖ **Élection du Troisième adjoint :**

A obtenu : M. EVE Dominique: 13 voix

M. EVE Dominique, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est proclamé Troisième adjoint.

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**

❖ **Communauté de communes « Entre Dore et Allier »**

Siègeront au comité syndical de la communauté de communes « Entre Dore et Allier » :

Mme HUGUET Josiane

Mme GRANOUILLET Danielle

❖ **Communauté de communes « Entre Dore et Allier », Commission locale d'évaluation des charges transférées**

Représentante : Mme HUGUET Josiane,

Suppléante : Mme GRANOUILLET Danielle

❖ **Syndicat Intercommunal de Gestion des Écoles Publiques (SIGEP) :**

Délégués titulaires : Mrs AMRANI Norbert et FERNANDEZ Gilles,

Déléguées suppléantes : Mmes HUGUET Josiane et FREYGANG Fabienne

❖ **Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale (SIVOS) :**

Déléguées titulaires : Mmes DAURAT Blandine et LICHERON Barbara

❖ **Mission locale du secteur Cournon-Billom :**

Déléguée titulaire : Mme BERNARD Marion

Délégué suppléant : M. FERNANDEZ Gilles

❖ **Syndicat Intercommunal CINE PARC :**

Déléguées titulaires : Mmes ANGELY Emmanuelle et DAURAT Blandine

Délégués suppléants : Mrs BONNET Thierry et DUCHALET David

❖ **Parc Naturel Régional Livradois Forez :**

Délégué titulaire : Mme ANGELY Emmanuelle

❖ **Syndicat Intercommunal d'énergie de Lezoux :**

Délégué titulaire : M. CHAZAL Guillaume

Délégué suppléant : M. FOURNIER Frédéric

❖ **Comité National d'Action Sociale pour le personnel communal :**

Pour le collège des élus : Mme BERNARD Marion

Pour le collège du personnel : Mme ESCUIT Laurence

❖ **Commission d'Appel d'Offres :**

Président de la commission d'Appel d'Offres : Mme HUGUET Josiane, maire.

Délégués titulaires : Mrs AMRANI Norbert, EVE Dominique et FOURNIER Frédéric

Délégués suppléants : Mrs CHAZAL Guillaume, DUCHALET David et GIRARDOT Frank

❖ **Conseiller municipal en charge des questions de défense :**

Délégué titulaire : M. FERNANDEZ Gilles

❖ **Référents Ambroisie :** Mrs CHAZAL Guillaume et FOURNIER Frédéric

❖ **Référent Forêt :** M. EVE Dominique

**OBJET : DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Dans le souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal a décidé, pour la durée du présent mandat, de déléguer à Madame le Maire un certain nombre de ses compétences.

**OBJET : VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTION AU MAIRE**

Le Conseil Municipal a décidé de fixer le montant des indemnités brutes mensuelles pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux de 25 % de l'indice 1027 de la fonction publique

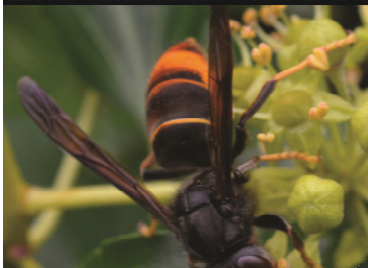
**OBJET : VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTION AUX ADJOINTS**

Le Conseil Municipal a décidé de fixer le montant des indemnités brutes mensuelles pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au taux de 9 % de l'indice 1027 de la fonction publique

## **Le Conseil Municipal communique**

### **LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

**LE FRELON ASIATIQUE  
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**



En tant que maître d'œuvre dans la surveillance et la lutte contre le Frelon asiatique sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, la FRGDS AURA a constaté une baisse significative du nombre de nids découverts en 2019, principalement du fait des conditions climatiques défavorables au développement de ce ravageur cette année.

Néanmoins, ce constat ne préfigure en rien l'évolution attendue pour l'année à venir. Le **Frelon asiatique** poursuit malgré tout sa **progression en Auvergne/Rhône-Alpes** et la destruction des nids est aujourd'hui le seul moyen d'action permettant de limiter l'expansion du ravageur sur la région.

Ainsi, **il est ESSENTIEL de déclarer toute suspicion sur la plateforme dédiée : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>.**

### **AUBERGE DE LA VARENNE**

◆ Réouverture dans le respect des mesures sanitaires  
**le 2 juin 2020**

◆ Les menus pour la vente de plats à emporter de l'Auberge de la Varenne seront affichés devant l'auberge

et sur le site de la commune : [www.bortletang.fr](http://www.bortletang.fr)

Réservation au plus tard la veille avant 11h00 au 04.73.73.30.00





## **REOUVERTURE DE LA DECHETERIE DE LEZOUX**

Depuis le 11 mai 2020, le SBA ouvre, progressivement, à nouveau ses déchèteries aux particuliers.

L'objectif de cette réouverture est de permettre le déstockage progressif des déchets, stockés aux domiciles des usagers, pour pouvoir absorber les flux et surtout pour que les repreneurs puissent assurer le traitement.

**Depuis le mardi 26 mai 2020**, la déchèterie de Lezoux est à nouveau accessible aux particuliers sur rendez-vous, comme pour les autres déchèteries du territoire.

À disposition de l'utilisateur : un agenda en ligne, [rdv-decheterie.fr](http://rdv-decheterie.fr), qui permet de prendre rendez-vous et de préparer son déplacement.

**Les usagers qui se présenteraient sur le site sans rendez-vous préalable seraient priés de faire demi-tour.**

Les colonnes à textile étant condamnées depuis le confinement, vous pouvez apporter vos textiles en déchèteries, à condition de bien les conditionner en sacs.

## **COUPURE D'EAU**

Afin de réaliser des travaux de raccordement de conduite,

la SEMERAP procédera à une coupure d'eau

Chez Barrioux – Chez Bouteix – Château de la Garde – Chez Georgeon –

Chez Basset – Le Bourg- La fondation – Le Beurrier - Les Andrauds

**MERCREDI 3 JUIN 2020 de 7h30 à 18h00.**

## **MEDIATHEQUE ENTRE DORE ET ALLIER**



Le point médiathèque (à la mairie de Bort l'Étang) restera fermé dans l'attente d'une nouvelle décision.

Un système de portage à domicile a été mis en place, contactez la médiathèque par téléphone au 04.73.78.11.07 pour tous renseignements.

La médiathèque propose également un service de retrait de documents uniquement sur réservations.

Les réservations peuvent se faire :

- sur le site de la médiathèque ([www.mediatheques-entre-dore-et-allier.fr](http://www.mediatheques-entre-dore-et-allier.fr)),
- par mail ([mediatheque@ccdoreallier.fr](mailto:mediatheque@ccdoreallier.fr))
- par téléphone 04.73. 78.11.07

La Boîte retour se trouve sur le côté du bâtiment, rue Saint Jean.